



# Réinscription

Nageur, actuellement inscrit au club, souhaitant se réinscrire

Dès le 21/06/2021

## Comment Faire ?

### Etape ① : Vérifiez votre Profil sur AssoConnect

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>

Déjà Adhérent de l'association, connectez-vous à votre compte adhérent via le bouton « SE CONNECTER » en haut à droite de l'écran d'accueil

**ATTENTION AUX EMAILS ASSOCIES A PLUSIEURS PROFILS : VOUS DEVEZ VOUS DECONNECTER ET VOUS CONNECTER A CHACUN INDIVIDUELLEMENT**

Vérifiez les informations de votre profil, vous y trouverez :

- 1/ la date de votre dernier certificat médical
  - 2/ votre groupe de réaffectation pour la saison 2021-2022 – si celui-ci ne vous convient pas rapprochez vous de votre coach
  - 3/ **Profitez-en pour mettre à jour votre profil si nécessaire**
- 3/ le statut dans le bloc d'information « saison 2021-2022 » est « **Affectation réalisée – en attente d'inscription** »

Vous n'avez jamais activé votre/vos compte(s) adhérent ?  
Vous ne savez plus comment vous connecter ?

 [Le tuto est ici](#)

### Etape ② : Préparer les documents obligatoires

Pour les mineurs, un **Questionnaire Santé Sport** sera exigé. (ou un **Certificat Médical de moins de 3 mois si le questionnaire conduit à un examen médical**)

Pour les Adultes, un Certificat Médical de moins de 3 ans est exigé, sinon un **Questionnaire Santé Sport ou un Certificat Médical de moins de 3 mois si le questionnaire conduit à un examen médical** sera nécessaire

Ce document ainsi que la fiche licence complétés et signés seront indispensables pour enregistrer votre adhésion

<Insérer Licence>

<Insérer QS Sport>

### Etape ③ : Compléter votre dossier de pré-inscription sur AssoConnect

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>

Connectez-vous à **VOTRE profil** (cf Tuto de l'étape 1), vous aurez alors accès depuis votre agenda au formulaire d'inscription correspondant à votre groupe d'affectation par simple clic. Les documents de l'étape 2 seront à joindre.

Le statut dans le bloc d'information « saison 2021-2022 » passera à « **En cours de validation** » sous 48 à 72h

### Etape ④ : Déposez votre cotisation sous 3 semaines

Vous pouvez déposer votre/vos chèque(s) à l'accueil du CAP dans la boîte aux lettres dédiée.

Dès réception du paiement, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Paiement reçu- En cours de validation** » sous 48 à 72h,

Si Paiement non reçu dans les délais impartis le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » passera à « **Abandon** »

### Etape ⑤ : RESERVE A L'ANS - validation du dossier - Délai à prévoir : 10 jours

Vérification des données partagées :

Si dossier OK, le statut dans le bloc d'information « saison 2021-2022 » passera à « **Complet - Paiement reçu -Inscription Finalisée** »

Si Dossier incomplet, le statut dans le bloc d'information « saison 2021-2022 » passera à « **Document Incorrect : Licence et/ou Certificat médical ou «QS Sport» sous 48 à 72h**, Vous recevez un email pour signaler les incohérences du dossier

**Vous êtes inscrit uniquement lorsque dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » le statut est à « Complet - Paiement reçu -Inscription Finalisée »**



## **IMPORTANT**

- Le nombre de places par groupe étant limitée, **sans un dossier COMPLET**, aucune place n'est assurée, même pour les réinscriptions
- **Vous êtes inscrit uniquement lorsque dans votre profil adhérent, le statut dans le bloc d'information « Saison 2021-2022 » est à « Complet - Paiement reçu -Inscription Finalisée »**
- Une fois l'inscription validée, aucune cotisation ne sera remboursée, hormis les cas prévus à l'article 3 du règlement intérieur de l'ANS. En cas de remboursement, une retenue de 50€ sera appliquée pour frais de gestion.

### **Modalités de paiement**

**Le paiement doit se faire exclusivement par chèque à l'ordre de l'ANS et dans les 3 semaines qui suivent la demande d'inscription. Passé ce délai, votre dossier passera en « Abandon »**

Vous pouvez déposer votre/vos chèque(s) à l'accueil du CAP dans la boîte aux lettres dédiée. Les encaissements auront lieu début octobre.

Vous pouvez répartir la cotisation sur 2 ou 3 chèques pour étaler les encaissements, ils seront encaissés début octobre, début novembre et au plus tard début décembre.

Pour les bénéficiaires du dispositif PASS + :

- soit vous disposez déjà du coupon Pass+ et nous le transmettez directement avec le complément en chèque.
- soit vous nous faites un chèque d'un montant équivalent, et nous détruirons le chèque ou vous rembourserons la somme à réception de votre coupon. Pour information, vous pouvez télécharger votre RIB en vue du remboursement directement dans votre profil adhérent.

### **Plateforme Adhérent vs Site Web**

AssoConnect est devenu l'outil de gestion des adhérents du club, il ne remplace pas notre site Web qui présente le club, ses activités et ses différents pôles

**Site Web du Club** : <https://www.an-sartrouville.fr/>

#### **AssoConnect Plateforme Adhérent - Accès Direct**

<https://assonatationsartrouville.assoconnect.com/page/1263063-agenda>

Les emails de cette plateforme ont pour nom d'émetteur "ANS-Asso.Natation.Sartrouville" avec des adresses emails génériques du type : [no-reply@email-assoconnect.com](mailto:no-reply@email-assoconnect.com) ou encore [no-reply@mailgun2.assoconnect.com](mailto:no-reply@mailgun2.assoconnect.com)

Nous vous invitons donc à enregistrer ces adresses comme contacts reconnus ! et/ou à surveiller vos SPAMs ou tout autre catégorisation appliquée par votre messagerie

### **Les Permanences**

Des permanences vont être mise en place pour répondre à vos questions, vous guider dans la procédure d'inscription ou enregistrer les paiements, **mais pas pour** exécuter les procédures d'inscriptions qui se font exclusivement par la plateforme Adhérents avec accès personnalisé (nous ne pouvons donc les exécuter à votre place !!!!)

Les dates de permanences apparaissent dans l'agenda de votre espace Adhérent.